

Quelles sont les compétences numériques de base dont un bénéficiaire doit être équipé pour mener sa vie professionnelle, privée et citoyenne ?

Communication

- Envoyer et recevoir un mail avec pièce jointe (l'envoyer à la bonne personne)
- Se créer un profil sur LinkedIn
- Se créer des comptes, compléter des formulaires administratifs sur le net
- Si utilisation du smartphone, pouvoir chercher des applications
- Réseaux sociaux : prendre conscience des dangers, de l'e-réputation
- Sécuriser ses comptes
- Apprendre à gérer ses mots de passe
- Utiliser Skype et des outils de communication tels que Whatsapp si smartphone

Environnement numérique

- Maîtriser le clavier et la souris
- Synchroniser différents outils informatiques
- Savoir que tout ce qui est technologique risque de tomber en panne → multiplier les supports de stockage
- Connaître les disques amovibles et autres périphériques (clés USB)
- Distinguer les fichiers et les dossiers
- Reconnaître une boîte de dialogue
- S'adapter à l'environnement (systèmes d'exploitation différents, logiciels différents)

Recherche et stockage

- Rechercher efficacement sur Internet
- Distinguer le vrai du faux, vérifier ses sources, prendre du recul
- Avoir des notions de droits d'auteur (y être sensibilisé)
- Installer et utiliser la carte d'identité électronique
- Surfer sur un site de mobilité comme Infotec ou sur le site du Forem
- Acheter en ligne de façon sécurisée (Paypal)
- Connaître les outils de stockage en ligne (par ex. Dropbox)

Création

- Mettre en forme des documents de base sur des logiciels de traitement de texte
- Rédiger CV et lettre de motivation
- Être sensibilisé à Excel (voir à quoi ressemble Excel)